

De : Brisson Geneviève [mailto:GBrisson@GazMetro.com]

Envoyé : 11 juillet 2014 10:15

À : Harvey, Marie-Josée (BAPE)

Cc : Brochu Sophie; Trudeau Stéphanie; Krikorian Frédéric; Phaneuf Nathalie

Objet : Commission d'enquête- Gaz de schiste - Question de la commission à Gaz Métro

Madame Harvey,

Je donne suite à votre courriel du 7 juillet dernier adressé à Madame Sophie Brochu, Présidente et chef de la direction de Gaz Métro.

Vous souhaitiez une réponse d'ici le 11 juillet, pour ce, je me permets de vous répondre par courriel afin de respecter vos délais.

Votre question : Pourriez-vous nous indiquer quel est actuellement le coût du transport du gaz naturel du poste de Dawn, en Ontario, jusqu'au Québec ?

La réponse : Aux fins de la tarification de TransCanada Pipeline Ltd. (« TransCanada »), le territoire desservi par Gaz Métro est divisé en deux zones distinctes avec une tarification spécifique à chaque zone. La région de l'Abitibi-Témiscamingue se situe dans la zone nord de TransCanada (GMIT-NDA) et le reste du territoire desservi par Gaz Métro se retrouve dans la zone est de TransCanada (GMIT-EDA).

Les tarifs de transport en vigueur auprès de TransCanada entre le point de Dawn et ces deux zones exprimés sur une base quotidienne sont les suivants :

Union Dawn vers GMIT – NDA : 0,4575 \$/GJ

Union Dawn vers GMIT – EDA : 0,5279 \$/GJ

Comme base de comparaison, les tarifs pour le transport longue distance depuis la frontière de l'Alberta (Empress) vers ces deux zones, exprimées sur une base quotidienne, sont actuellement les suivants :

Empress vers GMIT-NDA : 1,3441 \$/GJ

Empress vers GMIT – EDA : 1,7294 \$/GJ

Le gaz livré dans le territoire de Gaz Métro dans la zone nord doit également transiter à travers les conduites de Champion Pipeline. Le coût de ce service de transport est facturé à travers le service de transport de Gaz Métro. Ce coût est actuellement de 0,4962\$/GJ et doit être ajouté aux tarifs de transport de TransCanada vers la zone NDA.

Une demande tarifaire est présentement à l'étude par l'Office national de l'énergie. Si cette demande tarifaire était approuvée par l'Office dans son intégralité, les tarifs de TransCanada seraient les suivants à compter du 1er janvier 2015.

Union Dawn vers GMIT – NDA : 0,6972 \$/GJ

Union Dawn vers GMIT – EDA : 0,8045 \$/GJ

Empress vers GMIT-NDA : 1,5034 \$/GJ

Empress vers GMIT – EDA : 2,0444 \$/GJ

Je demeure disponible pour toute information complémentaire et je vous prie d'accepter, Madame Harvey, mes meilleures salutations.

Geneviève Brisson
Conseillère senior
Développement durable et Affaires gouvernementales
Montréal
Tél. 514 598-3177



.....
Pensez à l'environnement, évitez d'imprimer inutilement